



LETTRE CIRCULAIRE N° 001 /2017/BCC/DSBR

**PORTANT MODIFICATION DU DELAI DE REMISE DES COMPTES DES RESULTATS
DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EN APPLICATION DU REGLEMENT
N°006/2015/BCC/DSBR**

Vu la loi 80-08 du 26 juin 1980 relative à la monnaie et au rôle de la Banque Centrale des Comores dans le contrôle des banques et des établissements financiers, du crédit, des changes ;

Vu la loi n°13-003/AU du 12 juin 2013 portant réglementation des activités des Institutions Financières en ses articles 12, 47, 48 et 103 ;

Vu la loi 12-008/AU du 28 juin 2012 portant lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;

Vu la loi 12-011/AU du 28 juin 2012 portant réglementation et organisation du crédit-bail ;

Vu le règlement n°006/2015/BCC/DSBR relatif aux situations comptables périodiques et comptes des résultats à remettre par les établissements de crédit, en son article 1^{er} ;

Vu la circulaire n°001/2015/BCC/DSBR relative à la remise des situations comptables périodiques par les établissements de crédit ;

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

Fixe les règles relatives à la remise des comptes de résultats détaillés par les établissements de crédit.

Article 1er :

Un compte de résultat conforme au modèle joint en annexe est établi semestriellement par les établissements de crédit.

Article 2:

Le compte de résultat est arrêté au dernier jour des mois de juin et décembre de chaque année et remis à la Banque Centrale des Comores dans un délai de 20 jours calendaires après la date de clôture des comptes conformément aux articles 1 et 2 du règlement n°006.

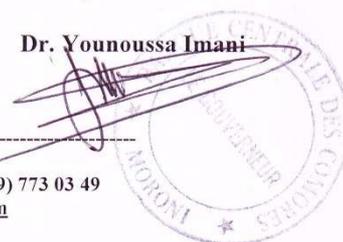
Article 3 :

Les dispositions de la présente lettre circulaire annule et remplace l'article 2 de la circulaire n°001/2015/BCC/DSBR du 28 janvier 2015.

Elle entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Moroni, le 30 Mai 2017

Dr. Younoussa Imani



Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02 – FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.km
Site : www.banque-comores.km

COMPTE DE RESULTAT NORMALISE	
Nom de l'établissement :	
codes	CHARGES
1	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE
2	
3	Charges sur opération de trésorerie et interbancaire
4	Intérêts
4.1	Banque Centrale
4.2	Comptes ordinaires créditeurs
4.3	Comptes et emprunts à terme
4.4	Valeurs données en pension
4.5	Autres intérêts
5	Commissions
6	
7	Charges sur opération avec la clientèle
8	Intérêts
8.1	Comptes ordinaires créditeurs
8.2	Comptes d'épargne réglementés (livret)
8.3	Autres comptes et Plans d'épargne (CEL, PEE ...)
8.4	Comptes créditeurs à terme
8.5	Bons de caisse
8.6	Autres intérêts (cptes bloq; credoc, ded, part. Autres som due clientèle)
9	Commissions
10	
11	Charges sur opération sur titres (y compris commissions)
12	
13	Charges sur opérat° de crédit bail et assimilées et de locat° simple
14	
15	Charges sur dette subord. Et fds publ et affectés
16	
17	Charges sur opérations de change
18	
19	Charges sur opération de hors bilan
19.1	Charges sur engagement de financement
19.2	Charges sur engagement de garantie
19.3	Charges sur engagement sur titres
19.4	Charges sur instruments financiers à terme
20	
21	Charges sur prestation de services financières
22	
23	Autres charges d'exploitation bancaire
24	
25	CHARGE DE PERSONNEL
26	
27	IMPOTS ET TAXES
28	
29	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION
30	
31	DOTATIONS DU FRBG
32	
33	DOTATIONS AUX AMORT. PROV. SUR IMMO. INCORP. ET CORP.
34	
35	DOTATIONS AUX PROV. ET PERTES SUR CREANCES IRRECUP
35.1	Dotations aux prov. sur créances douteuses
35.2	Dotations aux prov pour dépréciat° du portefeuille titre et opér diverses
35.3	Dotations aux prov pour risques et charges
35.4	Dotations aux prov réglementées
35.5	Pertes sur créances irrécup,
36	
37	CHARGES EXCEPTIONNELLES
38	
39	IMPOTS SUR LES BENEFICES
40	
41	BENEFICES
42	
43	TOTAL DES CHARGES

Codes	PRODUITS	
1	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	
2		
3	Produits sur opération de trésorerie et interbancaire	
4	Intérêts	
4.1	Banque Centrale	
4.2	Comptes ordinaires débiteurs	
4.3	Comptes et prêts à terme	
4.4	Valeurs reçues en pension	
4.5	Autres intérêts	
4.6	Intérêts sur créances douteuses	
5	Commissions	
6		
7	Produits sur opérations avec la clientèle	
8	Intérêts	
8.1	Créances commerciales et crédits à la clientèle	
8.2	Prêts à la clientèle financière	
8.3	Valeurs reçues en pension	
8.4	Comptes ordinaires débiteurs	
8.5	Autres intérêts	
9	Commissions	
10		
11	Produits sur opération sur titres (y compris commissions)	
12		
13	Produits sur opérat° de crédit bail et assimilées et opér locat° simple	
14		
15	Produits sur prêts subord.	
16		
17	Produits sur opérations de change (gains, commissions)	
18		
19	Produit sur opérations de hors bilan	
19.1	Produits engagement de financement	
19.2	Produits engagement de garantie	
19.3	Produits engagement sur titres	
19.4	Produits instruments financiers à terme	
19.5	Produits sur autres engagements donnés	
20		
21	Produit sur prestation de services financiers	
22		
23	Autres produits d'exploitation bancaire	
24		
25	PRODUIT DIVERS D'EXPLOITATION	
26		
27	REPRISE DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX(FRBG)	
28		
29	REPRISES DE PROV.ET RECUP. SUR CREANCE AMORTIE	
29.1	Reprise de prov sur créance douteuses	
29.2	Reprise de prov pour dépréciation du portefeuille titre et opér diverses	
29.3	Reprises de prov pour risques et charges	
29.4	Reprise de prov réglementées	
29.5	Recupération sur créances amorties	
29.6	Autres	
30		
31	PRODUITS EXCEPTIONNEL	
32		
33	PERTES	
34		
35	TOTAL DES PRODUITS	